



Christophe Lambert, bras droit de Luc Besson, a défendu le système français de financement du 7ème Art sur BFM Business "ce mécanisme de soutien permet au cinéma français d'être en très bonne santé, et donc on devrait plutôt s'en féliciter" :

### **Le cinéma profite aux télévisions :**

Certes, les chaînes de télévision disent perdre beaucoup d'argent à cause de leurs obligations d'investissement dans le 7ème Art. Mais Christophe Lambert n'est pas d'accord: "les chaînes ont des obligations de préfinancement, car elles gagnent de l'argent grâce aux créateurs! Si vous n'avez rien à mettre sur vos chaînes de télévision, cela ne sert à rien d'avoir des fréquences !"

Interrogé sur les multiples allègements fiscaux dont bénéficient les producteurs, il rétorque: "ce n'est pas une niche fiscale. C'est de l'intelligence fiscale, de l'incitation fiscale. Tous les pays se sont dotés de système d'incitations qui évitent que les tournages partent ailleurs".

### **"Cela ne coûte rien à personne"**

Enfin, Christophe Lambert a aussi défendu la taxe sur les tickets de cinéma qui contribue au budget du CNC: grâce à cela, "le cinéma américain finance le cinéma français. C'est une idée absolument géniale". Rappelons qu'en 2012, cette taxe sur les entrées a rapporté 144 millions d'euros, soit 19% des recettes du CNC (le solde des recettes provient de taxes sur les chaînes de télévision et les opérateurs télécoms).

Pour l'ancien publicitaire, "il n'y a pas un sou d'argent public dans tout ça. Cela ne coûte à personne. Cela ne veut pas dire que le risque a disparu..."

Par ailleurs, il s'est félicité des bons résultats de l'exercice clos fin mars 2013 annoncés jeudi soir: un bénéfice net de 19,5 millions d'euros, bien mieux que les 93 000 euros de l'exercice précédent. "Le problème venait d'une erreur qui a été de se lancer dans les films d'animation, et qui est aujourd'hui derrière nous".

Source : BFM Business